



Ce document est écrit en Facile À Lire et à Comprendre.

Le Falc est une méthode qui rend les informations accessibles à tous.

# Le logement social

Guide pratique



Saint Germain  
bouclesdeseine  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# Le logement social

Ma demande à la communauté d'agglomération\*

Saint Germain Boucles de Seine

\* Une communauté d'agglomération c'est une réunion de villes.



**Je peux demander un logement social si :**

- Je suis français  
ou j'habite en France le plus souvent.
- J'habite dans mon logement social le plus souvent.

Il y a des petits logements et des grands logements.

J'ai le droit à un petit ou un grand logement :

- c'est calculé avec mes revenus,
- c'est calculé avec le nombre de personnes  
dans ma famille.

**Je peux savoir où sont les logements :**



[www.casgbs.fr/se-loger/](http://www.casgbs.fr/se-loger/)

# Comment je fais pour avoir un logement ?

## 1 Je dépose ma demande de logement.

J'ai le choix entre deux solutions :



**Je remplis ma demande sur internet**

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Je peux appeler le 08 06 00 01 13 pour avoir de l'aide.

**ou**

**Je remplis le formulaire Cerfa 1406903\*04**

Je trouve le formulaire :



- au service logement de la mairie,
- chez les bailleurs sociaux\*,

\*Le bailleur social est le propriétaire du logement.

- sur internet.



Je dépose le formulaire rempli :

au service logement de la mairie

ou

chez les bailleurs sociaux.

Je donne une photocopie de ma pièce d'identité.

Pour les étrangers, je donne une photocopie de mon titre de séjour.



Les photocopies sont en recto et en verso.

J'écris mon numéro de sécurité sociale.



Il y a des **co-signataires\***.

\* Le co-signataire signe le bail avec moi.

J'écris le nom des co-signataires.

J'écris mon **revenu fiscal de référence**.

Mon revenu fiscal est une somme d'argent en euros.

Mon revenu fiscal se trouve dans mon dernier **avis d'imposition**.

Mon avis d'imposition est un document envoyé par l'administration fiscale.

Vos références	
<b>Pour accéder à votre espace Particulier</b>	
Numéro fiscal :	00 01 123 456 789 C
Déclarant 1 :	07 01 987 765 432 C
Déclarant 2 :	
<b>N° de déclarant en ligne :</b>	<b>voir votre déclaration</b>
<b>Revenu fiscal de référence :</b>	<b>43 060</b>
Référence de l'avis :	15 76 0123456 78
Numéro FIP :	761 51 12 1234567890 A
Numéro de rôle :	011 A
Date d'établissement :	10/06/2015
Date de mise en recouvrement :	31/07/2015

## 2 Ma demande de logement est prise en compte.

Je reçois mon **numéro d'enregistrement**.

Je reçois ce numéro par courrier postal ou par e-mail.



Ma demande est enregistrée.

Je suis bien inscrit comme demandeur de logement social. Maintenant, le service logement de la mairie s'occupe de ma demande.

**Ce numéro est important.**

Le service logement de la mairie va me demander mon numéro.



**J'ai besoin d'explications :**

Je prends un rendez-vous au service logement de la mairie.

Attention :

Je veux un logement dans une nouvelle ville.

Je prends rendez-vous à la mairie de la nouvelle ville.



**Ma demande est valable 1 an.**

Je refais une demande tous les ans, avant la date anniversaire. Alors ma demande est toujours valable.

**Je corrige ma demande de logement social :**

Si mon salaire change

ou si ma situation familiale change,

par exemple :

- je me marie,
- je divorce,
- j'ai un enfant...



**Où je corrige ma demande de logement social ?**

- sur internet sur le site :

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

- à la mairie où je veux habiter.

Le logement sera adapté à ma nouvelle situation.



### 3 Obtenir un logement social.

#### Il y a un logement adapté pour moi :

- pour ma famille,
- à mon salaire.

Je suis contacté par un bailleur social\*

\*Le bailleur social est le propriétaire du logement.



Je complète mon dossier de logement.

Je joins les documents demandés.

Je respecte le délai pour déposer mon dossier.

#### Comment sont distribués les logements sociaux ?

Il y a un logement libre.

Il y a 3 candidats pour ce logement.



La **commission d'attribution** se réunit.

Dans une commission d'attribution il y a des représentants :

- du bailleur social,
- des financeurs,
- des locataires,
- de la ville.

Elle étudie les dossiers des 3 candidats.

Si je suis le numéro 1 :

Je reçois un courrier pour visiter le logement.



**Si le logement me convient :**

**je signe le bail qui est le contrat de location.**

**Si le logement ne me convient pas :**

j'explique pourquoi je refuse.

Mon explication doit être valable.

Mon refus est noté dans mon dossier.

Ma demande de logement social continue.



# Qui choisit les nouveaux locataires pour les logements disponibles ?

Les **baillleurs sociaux** sont **propriétaires** des logements.

Les bailleurs sociaux construisent des logements sociaux.

Ils ont besoin d'argent pour construire.

Les bailleurs sociaux sont aidés par :

- L'État français,
- Les communes : les villes et les villages,
- Action Logement.  
Action Logement aide les salariés des entreprises à avoir un logement.

L'État français, les communes et Action Logement sont les **financeurs**.

Les financeurs sont appelés des **réservataires**.

Les financeurs proposent des logements.

Les financeurs choisissent les 3 candidats.



## Je travaille dans une entreprise :

**Il y a plus de 50 salariés dans l'entreprise.**



Je peux demander un appartement  
à Action Logement, par internet sur le site  
<https://al-in.fr>

## Ma demande est prioritaire si :

- la **commission DALO** est d'accord sur ma demande, **DALO** c'est **Droit au Logement Opposable**.
- j'ai des problèmes familiaux,
- j'ai des problèmes dans mon logement :  
par exemple, mon logement n'est pas habitable,
- j'ai des problèmes d'argent,
- j'ai des problèmes de santé.

**Des documents sont obligatoires.**

**Je me renseigne au service logement de la mairie.**

Même si je suis prioritaire :  
je n'ai pas de logement tout de suite.



# Les services logement des mairies de Saint Germain Boucles de Seine

**Aigremont** : 01 39 65 38 16

**Bezons** : 01 79 87 62 50

**Carrières-sur-Seine** : 01 30 86 89 48

**Chambourcy** : 01 39 22 31 34

**Chatou** : 01 34 80 46 18

**Croissy-sur-Seine** : 01 30 09 31 00

**Houilles** : 01 30 86 32 70

**Le Mesnil-le-Roi** : 01 34 93 26 00

**Le Pecq** : 01 30 61 21 21

**Le Port-Marly** : 01 39 17 31 50

**L'Étang-la-Ville** : 01 39 58 80 04

**Le Vésinet** : 01 39 76 07 23

**Louveciennes** : 01 30 82 13 29

**Maisons-Laffitte** : 01 34 93 85 11

**Mareil-Marly** : 01 39 17 14 90

**Marly-le-Roi** : 01 30 61 60 86

**Montesson** : 01 30 15 39 39

**Saint-Germain-en-Laye** : 01 30 87 20 04

**Sartrouville** : 01 30 86 84 32

**Saint Germain**  
**bouclesdeseine**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION